

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

SENEQUE
DE LA PROVIDENCE
DIVINE.

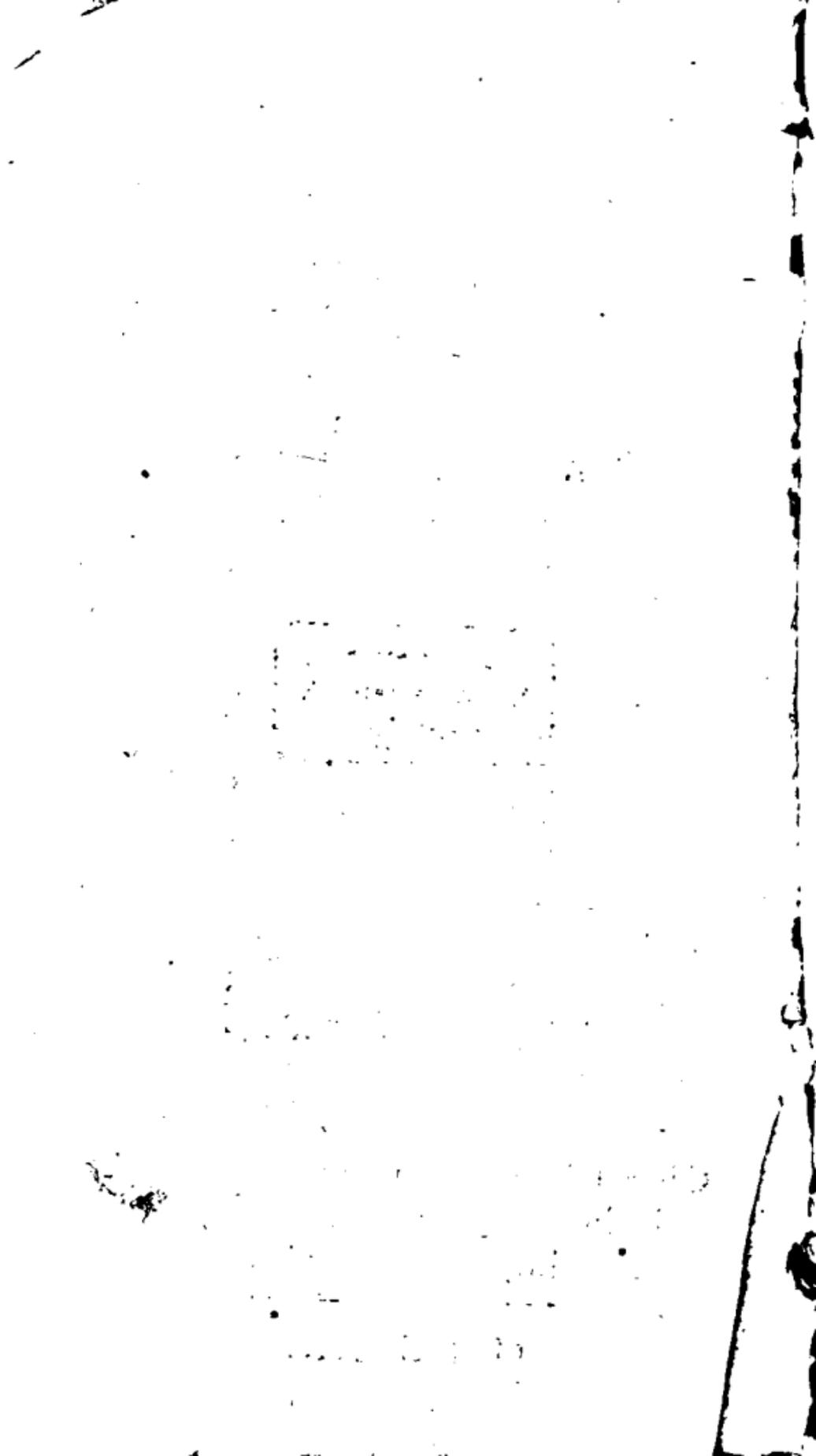
SENEQUE
DE LA CLEMENCE.

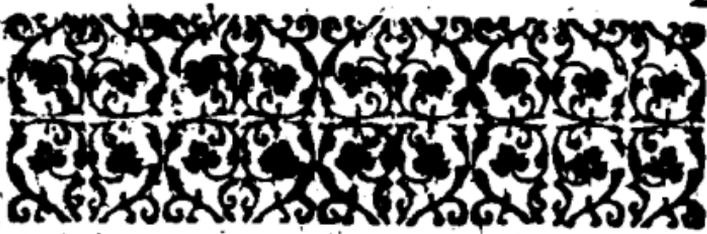
SENEQUE
DE LA CONSOLATION
DE LA MORT.



A ROVEN,
Chez Claude le Villain, Libraire &
Relieur du Roy, rue du Bec, à la
bonne Renommee.

M. DC. XIII.





LE LIBRAIRE
AV LECTEUR.

NE nous estant rien p'us cher que de servir & profiter au public, en quelque maniere que ce soit, nous auons aduisé de mettre en lumiere ces beaux Traitez de Senneque, Philosophe des plus celebres, & de tel nom que les hommes vstent aux liures de la Philosophie morale peuuent sçauoir: & d'autant plus volontiers qu'en ce temps calamiteux de civiles dissensions & rebellions pernicieuses en ceste France qui ruinent non seulement les Prouinces, les villes, les maisons, les biens & les corps; mais aussi les ames qui se perdent & precipitent, par vne tant infigne & commune corruption des mœurs, conuerries en toute barbarie et inhumanité, voire cruauté plus que Gothique, nous auons besoin de liures remplis de bons enseignemens qui nous reforment & nous maintien-

ment es bornes de l'ancienne bonté ; & can-
deur Francoise , & aduisent les meschans
qui ont degeneré de leur deuoir, afin que tou-
chez de repentance de leurs crimes, ils se re-
cognoissent, lisans quelques beaux traitts
de Philosophie. Louyffez amiablement de
nos frais labeurs, & de nostre bonne volonté,
qui pensera tousiours à vostre plaisir & con-
tentement. *A Dieu.*

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises
ici volontairement.

SENEQUE
DE LA CLEMENCE

TRADUIT DE LATIN
en François.

PAR ANGE CARPE.

C.

**AV ROY, SVR LE TRAIT-
TE DE LA CLEMENCE.**

**Dedié à sa Majesté,
S. D. S.**

SIRE, cœuvre ci doit estre leu de tous
Et relen par ceux-là qui ont en main le
sceptre:

Mais dire i'oseray qu'à nul il ne peut estre
Quel qu'il soit, dedié plus dignemēt qu'à vous

**Vous, SIRE, qui d'un cœur si gracieux
& doux,**

Ences discords civils vous estes fait paroistre
Qui avez resserré vostre guerriere dextre,
Moderades effets d'un tres iuste courroux

Lors qu'on racōtera vos Martiaux exploits
Lesquels ont reūni vos peuples sous vos loix
Des Rois vos deuāciers l'on dira le sēblable

Mais auoir sçeu dōpter les passiōs du cœur
Auoir esté en soy de soy mesme vainqueur
SIRE, en ce fait icy, vous estes inimistable



LIVRE PREMIER DE LA
CLEMENCE.

M' A Y deliberé, ô Cesar, faire cét es-
crit de la Clemence, afin qu'aucu-
nemét ie serue côme de miroir & vous
faisant voir à vous mesmes, vous reco-
viez vn contôtement non pareil: car en-
cores que des actiôs vertueuses, le vray
fruct soit les auoir faites, & qu'il n'y
ait hors la vertu, aucune recompense
digne d'elle, c'est plaisir toutesfois que
de considerer & visiter sa bonne con-
science: & au reste ietter les yeux sur
ceste multitude infinie, turbulente, se-
diciense, passionnee, qui feroit gloire
de la ruine d'autruy, & pareillement
de la sienne, si le ioug qui la retient e-
stoit bristé, & pour ceste cause parler
ainsi en soy mesme: Est-il possible, que
moy, entre tous les humains, me sois
trouué tant agreable, que d'estre esleu
pour estre cestuy-là qui sur la terre e-

xerce la puissance des Dieux? C'est moy
qui suis patry des nations au heur de
la vie & de la mort; Je tiens la condi-
tion & aduancement d'vn chacun en-
tre mes mains. Si la fortune fauorise
qui que soit des mortels, c'est par ma
bouche qu'elle le prononce, de nostre
deklaration les peuples & les villes
conçoient occasion de resioüissance.
En vny rien, quelque part qu'il puisse
estre, qui soit fleurissant sans ma bon-
ne grace ou volonté: & tant de mil-
lions d'espees que ma paix fait tenir
coyës, d'vn clin d'œil que ie feray, se-
ront tirees; & quelles nations il faut
exterminer, quelles transporter, quel-
les mettre en liberté, à quelles robber,
quels Roys faire esclaves, & quelles
testes il faut entourer d'vn ornement
Royal, quelles villes raser, & quel-
les edifier: C'est là ma iurisdiction.
Parmi ceste absolüe dispositiõ de tou-
tes choses, ne la cholere ne m'a point
poullé à supplices iniques, ni l'impe-
tuosité de la ieunesse, ni la temerité
des hõmes, ni leurs outrages, qui sou-
uentesfois ont arraché la patience des
oeur des plus moderer, ni costé gran-

deur execrable; mais cōme aux grāda
Empires de vouloir faire ostentation de
sa puissance par se faire redouter. Le
glaiue en ma Cour est serré, voire mes-
mes enfermè. Je fay vne tres-estroi-
te espargne, mesme du sang le plus
contemptible, & n'y a celuy, quoy
que despourueu de toutes autres cho-
ses, qui par la seule qualite d'homme
ne me trouue favorable : Ma seuerite
est resserree, & ma Clemence touf-
tours appareille. Voila comme ie me
conserue ne plus ne moins qu'ayant à
rendre raison aux loix, que i'ay d'un
lieu profond & tenebreux mises en la-
miere? L'vn me fait pitie, à cause de
son premier age, l'autre à cause de
son dernier : Cestuy-là pour l'amour
de la dignite, & cestuy-cy pour sa pau-
urete; & quand ie n'ay point trouuè
occasion de faire misericorde, ie me
fuis pardonné à moy-mesme. Que si au-
iourd'huy les Dieux immortels me de-
mandoyent compte du genre humain,
ie suis prest de leur nombre vn pour
vn. Vous pouués, Cesar, hardimēt vous
vanter de cola, que toutes choses re-
posent sous la securite de vostre pro-

rection, tellement que rien par vostre
moyen n'a esté emporté de la Repu-
blique, ne par force ne par subtilité.
Vous avez esté cōuoiteux d'une louâ-
ge bien rare, & qui n'a point encore
esté coneedee à aucun Prince, à sçavoir
Finnocēce. Vous ne perdez pas vostre
peine, ni ceste rare & singuliere bonté
qui est en vous, ne s'est point rencon-
tree sous le iugement de personnes
ingrates ou malignes. L'on vous a grâ-
de obligation: Iamais homme ne fut
tant affectionné à vn autre homme
que le peuple Romain est de vous, son
grand & continuel bon-heur. Mais
vous vous estes mis sous le faiz d'une
merveilleuse charge. Personne n'alle-
gue plus le diuin Auguste, ou le com-
mencement de l'Empire de Tybere, ne
pour vous cuider ressembler, se propo-
se autre patron que le vostre. Vostre
gouuernement est recherché pour fai-
re l'essay des autres. De s'estre rendu
tel, c'eust esté chose bien mal-aisée, si
ceste grande bonté ne vous eust esté na-
turelle, mais empruntée pour quelque
temps. On ne peut longuement sup-
porter le masque: & la fiction retourne

Bien tost en son naturel. Aux choses où il entre de la verité, & lesquelles pour en parler ainsi, procedent de ce qui est massif, avec le temps elles apparoissent & plus grandes & meilleures. Le peuple Romain couroit bien vne grande fortune, quand l'on ne pouuoit encores s'asseurer, à quoy premierement s'addonneroit vostre gentil naturel: mais de ha le souhait du public se voit accompli. Et ne faut point craindre qu'une soudaine oubliance de vous mesme vous vienne saisir. Bien est vray que la felicité rend les personnes plus ardantes, & nos conuoitises ne sont iamais si temperées qu'elles veulent finir en ce qui leur est succédé. Les grandes seruent d'esclairer à de plus grandes, & ceux qui sont paruenus à choses inespérées, embrassent puis apres de tres-mauuais desseins. Ceste confession neantmoins se declare entre tous les citoyens, qu'ils se tiennent pour heureux, & que rien entre tant de biens ne leur peut estre adiousté, sinon qu'ils leur soient perdurables. Beaucoup de choses les contraignent d'auoir cela: le dernier poinct que les homes reco-

gnoissent, c'est qu'ils ont vne sensée
profonde, & de toutes parts, & droict
maistre de toute oppression. Ils se re-
presente à leurs vœux la forme de Res-
publique la plus souhaitable, à laquel-
le pour vne parfaite liberté rien ne man-
que, sinon la licence de perir. Princi-
palement toutesfois l'admiration de
sa Clemence se manifeste, tant sur
plus grâds que plus petits. Car de tou-
tes les autres commoditez chacun se-
lon la proportion de sa condition en-
partiepe, ou il en pretéd de plus gran-
des, ou de moindres; mais de sa Cle-
mence chacun s'en promet esgalement,
& n'y a celuy qui ait opinion de son
innocence, qui ne se resioüisse de
veoir sa Clemence deuant ses yeux, at-
tendant & delibere de remedes
aux transgressions humaines.

2 **I**E sçay au demeurant qu'il y en a
quelques-vns, qui pensent que par
la Clemence, tous les plus meschans
du monde soient supportez, d'autant
qu'elle est superflue, si en n'est apres
le delict, & que beste feute vertu n'est
point en v sage entre les gens, qui vi-

uent innocemment : mais en premier lieu comme la medecins se pratique entre les malades, & s'honore entre les sains, ainsi est de la Clemence, à laquelle combien que ceux qui ont merité la punition ayent leur recours, ceux qui ne sont point coupables ne laissent pas de la priser. En apres la Clemence a lieu à l'endroit des gens de bien, pource que quelques fois vn cas fortuit est reputé pour faute, & non seulement l'innocence est secourüe par la Clemence; mais souuent la vertu pource que la diuersité des tēps ameine tels changemens que les choses loüables mesmes se peuent punir. Ioinct aussi qu'vne partie des hommes est telle naturellement, qu'elle se peut bien reduire à vne vie innocente, toutesfois ne seroit pas bien seant de pardonner à tous propos: car depuis que la distinctiō d'entre les bōs & les meschans est ostee, s'ensuit la confusion & le desbordement de tous vices. Il faut doncques y apporter vne moderation pour discernar la naturel guerissable, d'avec celuy qui est deploré, & ne faut auoir vne Clemence

vulgaire & commune enuers tous, n'est
entierement retranchée : Car la cruau-
té est tout aussi grande de pardonner
à tous, que de ne faire grace à aucun.
Nous y deuõs tenir mesure: mais d'au-
tant qu'il est mal-aisé que la tempe-
rance y soit gardée, tout ce qui passe-
ra les bornes de raison, il le faut ba-
lancer en la plus humaine; mais cela
se traittera plus particulièrement en
son lieu.

¶ **O**R ie diuiseray maintenant tout
ce fait en trois parties, la pre-
miere sera de la liberté des esclaués; la
seconde fera declaration de la nature
de la Clemence, & de sa constitution:
Car y ayant certains vices fort appro-
chans des vertus, ils ne se peuent dis-
cerner, si ce n'est en representant bien
les signes par lesquels se cognoisse la
diference: & en troisieme lieu de nous
bien informer par quel moyen nostre
entendement est amené à ceste vertu;
comment il s'y establit, & comment
par vsage il se la rend sienne. Il nous
faut au reste necessairement confesser
qu'il n'y a de toutes les vertus aueu-

ne, qui conuienne mieux à l'homme, veu qu'il n'y en a point de plus humaine, non seulement entre nous Stoïques, qui tenons l'homme animal sociable, auoir esté créé pour le bien commun de nous tous; mais aussi entre ceux-là, qui le rapportent du tout à la volupté, & duquel tant les faits que les discours n'ont autre but, que l'utilité: car s'il ne cherche que le repos, & la tranquillité, il a trouué ceste vertu selon son naturel, aimant la paix, & contenant ses mains. La Clemence toutesfois n'est point mieux seante à homme du monde qu'au Roy, ou au Prince, & tout autant les vertus aux grands personnages sont louables, & honorables, comme leur puissance apporte de conseruation: car c'est vne chose pestifere d'auoir beaucoup de pouuoir à faire mal? Et finalement la grandeur de cestuy-là se peut dire stable & bien fondée, dont chacun prend autant d'assurance, comme il le voit auoir de puissance, la sollicitude duquel iournellement s'experimente, autant pour le particulier, que pour le general, & lequel se presentant ils ne s'escartent

point, comme si quelque mauuaise & dangereuse beste venoit à s'eslancer de son giste: mais au contraire autour duquel de tous costez on aecoure, cōme à vn astre benin & lui sant, bien deliberez de s'exposer pour son seruice au trenchāt de l'espee de ceux qui voudroient attenter sur luy, & estendre leurs corps en la place, si pour garantir sa vie, il luy faut dresser vn chemin par le meurtre de beaucoup d'hommes, son dormir est assleuré de bons corps de garde, & ses costez sont defendus de plusieurs qui se presentent, & les environnent; & s'opposent aux dangers qui pourroient suruenir. Ce n'est pas sans raison qu'une telle vnion se trouue aux peuples, & aux villes. Voila comme se doiuet contregarder, & aimer les Roys, hasardant & ses biens & sa vie, en tous lieux où le salar de celuy qui luy cōmande le requiert, ni ne peut-on dire que ce soit lascheté ou folie, que pour vne teste tant de milliers recoiuent tant de coups, & avec tant de tuërie l'on rachete la vie bien souuent d'un vicillard, & desia tout cassé, & tout ainsi que tout le

corps rend obeissance à l'ame, combien qu'il soit d'autant plus grand, & plus beau qu'elle, demestrât en lieu secret toute foiblesse, sans que l'on puisse sçauoir au vray en quel endroit elle se retire: les mains neât moins, les yeux & les pieds, luy font seruire, elle est cōtregardee de ceste peau, par son cōmandemēt, nous nous couchōs, ou sans cesse nous allons çà & là, quand elle l'a ordōné, soit que le maistre soit auaire, nous courōs toute la mer pour faire profit, ou soit qu'il soit ambitieux, nous tendons nostre bras au feu, ou volontaiemēt nous nous precipitons: aussi ceste immense multitude circuye par vne seule ame est gouuernee par son sens: & flēchie par sa raison: Et si par son cōseil elle n'estoit maintenüe, elle seroit incontinent accablée & fracassée par ses propres forces.

ILs aiment doncques leur conseruation, quand pour vn homme, ils meēt au combat dix legions, quand ils s'aduancent aux premiers rangs, & presentent leurs poitrines aux estocades & coups, craignans que les ensui-

Livre premier

gnes de leur Prince, ne soient remer-
sez, d'autant qu'il est le lien, par le
moyen duquel la chose publique s'en-
tretient. C'est cét esprit vital, que tant
de milliers d'hommes respirent, qui à
part soy ne seroient rien fors embar-
rassement & proye, si l'ame de cét Em-
pire en estoit foustraite.

Le Prince preserué,

La volonté demeure

Pareille à tout subiect:

Mais s'il aduient qu'il meure,

Bors chacun rompt la foy.

Ce malheur là sera cause de destrui-
re la paix qui est à Rome, cestui là met-
tra en ruine la prosperité d'une si bra-
ue natio: & ce peuple cy sera aussi lon-
guement estoigné d'un tel peril; com-
me il sçaura porter le frein, lequel s'il
vient à rompre, ou par quelque incon-
uenient l'ayât secoué; il ne souffre que
l'on luy remette. Ceste vnion & con-
nexion de ce grand Empire s'esclatera
en plusieurs parts, & la domination de
cette ville prendra fin, avec l'obeissan-
ce: tellemēt que les Rois & les Princes
ou quelque autre tiltre que l'on leur
dōne, estaus tuteurs de l'estat public,

sen'est pas de merueille s'ils sont aimez, voire plus que ceux qui particulièrement nous appartiennēt: car si les hommes bien aduisez ont en plus grāde recommandation le public, que le particulier, il s'ensuit aussi qu'il leur touche encor de plus pres que celuy-là, en la personne duquel la Republique est conuertie. Aussi par ey devant Cesar s'estoit tellement reuestu de la Republique, qu'elle n'eust sceu se communiquer à vn second, sans la perte de l'vn & l'autre: car comme à cestuy les forces sont necessaires, aussi celle-là à besoyn de chef.

IL pourroit sembler que mon propos se soit fort éloigné de mon sujet: mais certes il touche fort à ceste matiere. Car si (comme il se peut voir maintenant) vous estes l'ame de la Republique, & elle vostre corps: vous cognoissez (comme ie croy) combien la Clemence est necessaire, d'autant que c'est à vous mesmes que vous pardonnez, lors que vous pensez pardonner à autruy. Il faut dōcques faire grace aux citoyens de mauuaise vie, ne plus ne moins qu'à des mēbres perclus, & s'il

Liure premier

adviēt qu'il soit besoin de tirer du sang il y faut tenir la main, de peur qu'il ne se face ouverture plus grande qu'il n'est expedient. La Clemence doncques, comme ie disois estre selon le naturel de tous hommes, est principalement bien seante à tous ceux qui commandent, d'autant qu'ils ont en main plus de choses à conseruer, & qu'ou-
ure-cela elle se demonstre en bien plus ample sujet: car la cruauté d'un particulier n'est pas beaucoup dangereuse. La felonnie d'un Prince c'est vne guerre: Et veu que les vertus ont vne certaine concordance entre elles & que pas vne n'est meilleure, ou plus honneste, quelqu'vne toutes fois se tronue plus conuenable à d'aucunes personnes, la magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy-là lequel est moins que rien. Qu'y a-il de plus grand, ou plus courageux que repousser la mauuaise fortune? Ceste magnanimité toutes fois en a bien de plus grandes occasions, lors de la prosperité, & reluit bien davantage en un siege Royal, qu'en un lieu tout vny & plat. En quelque mai-

son qu'arrivé la Clemence, elle la rend
heureuse & tranquille : Mais en vne
cous tant plus elle est rare, plus elle est
admirable. Car qui a-il de plus recom-
mandable, que celuy-là au courroux du-
quel rien ne se pouvant opposer, à la
rigoureuse ordonnance duquel ceux
mesmes qui meurent acquiescent, au-
quel personne ne demande raison, voi-
re s'il le prend vn peu plus à cœur, ne
luy ose pas mesme faire priere, se rete-
nit la main à soy, & mesme en vser
mieux, & plus doucement se represen-
tât cecy. Il n'y a eeluy qui ne puisse fai-
re mourir vn autre contre la loy : mais
quant à sauuer, nul ne le peut, fors que
moy. Vn grand courage conuient bien
à vne grãde fortune, lequel s'il ne s'es-
leue selon qu'elle est, tellement qu'il
ait le dessus, elle renuerse iusques
dans terre. Le propre au demeurant
d'vn homme de grand cœur, c'est d'es-
tre doux & tranquille, & ne faire ja-
mais compte des iniures & offenses.
C'est à faire aux femmes de se mettre
par vn courroux en fureur, & à des be-
stes sauuages, mais non aux genereux
de deschirer, & pourfulure ceux qui

Livre premier

font abbatus. Les Lyons & Elephans
laissent-là ceux qu'ils ont renuersez.
S'acheurter est du naturel des bestes,
qui n'ont pas le cœur noble. La chole-
re dangereuse & inexorable, n'est pas
seante à vn Roy: car il n'apparoist gueres
plus grand, que celuy auquel il s'es-
gale en se courrouçant; mais s'il donne
la vie, & faue l'honneur à ceux qui
sont en danger de la perdre, ou qui
l'ont merité, il fait ce qui n'est permis
à aucun de faire, sinon à celuy qui a la
puissance de tout. Car la vie s'oste bien
à vn plus grand; mais ne se donne ia-
mais qu'à vn inferieur. Conseruer,
c'est le propre d'une excellente fortu-
ne, laquelle ne se doit iamais d'auanta-
ge respecter, fors qu'ayant obtenu ce
point-là, d'auoir vn pareil pouuoir,
que les Dieux, par la bonté desquels,
nous venons tous en ceste lumiere,
tant bons que mauuais. Que le Prince
doneques s'appropriant le naturel des
Dieux, prenne plaisir à voir quelques
vns de ses subiets, pource qu'ils sont
gens de valeur & de bien, qu'il en lais-
se vne partie ne seruir que de nombre:
d'autres qu'il soit bien aise de ce qu'ils

Y ont, & qu'il en souffre aussi quelques autres. La magnanimité est bien seante à tout homme mortel, voire à cestuy-là qui est le plus infirme. Car que peut il auoir de plus grand, ou plus courageux que de repousser vn malheur? ceste magnanimité toutesfois a bien plus de lustre parmy la prosperité.

6 **C**ONSIDEREZ que ceste cité en laquelle vne foule par les plus grandes ruës coulans sans intermission se froissera, toutes & quantesfois qu'il y aura quelque obstacle qui retardera son cours: pareil à vn torrent rapide, en laquelle il fait trois ruës en mesme temps empeschees pour trois theatres en laquelle se consume tout ce qui se cultiue aux autres prouinces: quelle solitude, & lion vague elle deuiendra s'il n'y demeure autre chose, fors ce qu'vn Iuge senece voudra absoudre? Quel Iuge criminel se trouuera-il qui ne soit coupable du mesme fait dont il recherche les autres? Qui sera l'accusateur exempt du crime? Et ne scay pas s'il y a personne qui tienne plus facile à faire pardon, que celuy qui l'a

plus de fois merité. Tous auons peché, les vns grieuement, autres legèrement, autres de guet à pend, d'autres poussez par inconuenient, ou qui se sont laissez emporter à la meschanceté d'autrui, quelquesfois n'auons pas sçeu tenir ferme en de bonnes resolutions, & auons perdu nostre innocence mal-gré nous & y resistans. Nous n'auons pas seulement offensé; mais sans fin & sans cesse nous offensoons, voire quand quelqu'un auoit si bien purifié son ame, que rien ne la peult plus destourner ne suborner, c'est toujours neantmoins en pechant quil paruiet à ce point d'innocence.

7 **O**R d'autant que i'ay fait mention des Dieux, i'establiray icy vn fort bon exemple au Prince pour s'y conformer, qu'il mette peine d'estre tel à l'endroit de ses citoyens quil les desire, & que les Dieux soient au sien. Serroit-il doncques expedient d'auoir des Dieux inexorables à nos fautes & pechez? est-il bon qu'ils nous poursuivent iusques à l'extremité? & qui fera le Roy qui s'en puisse tant bien garder.

tir, duquel les deuins recueillent les
 membres foudroyez. Et puis que les
 Dieux se rendent plaeables, & qu'avec
 quelque raison ils ne punissent pas sur
 le champ par leur foudre les forfaits
 des plus grands: combien est-il plus
 raisonnable que l'homme estably sur
 l'autre homme exerce son commande-
 ment en toute douceur de courage?
 Considerant à sçauoir si l'estat de ce
 monde n'est pas plus agreable & plai-
 sant à nos yeux, quand le iour est pur
 & serain, que quand tout est foudroyé
 par orages frequens, & que les feux es-
 clairent de çà & de là. Or est il ainsi que
 la face d'vn tranquille & modéré Em-
 pire n'est point autre que celle d'vn
 ciel serain & luisant. Le regne cruel
 est trouble & obscurcy de tenebres
 entre gens tremblans, & à chaque
 bruit qui suruient tressaillans, non pas
 mesmes sans faire braïsser celui qui
 reuue se toutes choses. Cela seroit en-
 cores plus tolerable à des particu-
 liers qui se vangeroisent: & ainsi est
 ment. Car ils peuuent estes outragés.
 Et leur fachesie protede de quelque
 iaiure qu'ils ont occusé: ils craignent

avec cela le mespris, & qu'il ne semble que de ne rendre la pareille à ceux qui les ont interressez, ce ne soit plustost impuissance, que clemence; mais à celuy qui a la vengeance en main, la negligéant, il s'acquiert vne certaine louange de debonnaireté. Il est trop plus libre à ceux qui tiennent vn moindre lieu d'auancer la main, de plaider & d'entrer en querelle: les coups entre pareils ne sont pas d'importance, la crierie mesme à vn Roy, & les outrageuses paroles derogent à sa majesté.

Vous estimerez estre vne chose bien dure que d'oster aux Roys la liberté de parler, que les plus petits ont bien, qu'à la verité ce seroit seruir, & non pas commander. Mais quoy, ne cognoissez vous pas cela n'estre pas à vous, mais à nous vne seruitude? La condition est bien autre de ceux qui ne paroissans point en vne troupe sont cachez, desquels les vertus pour se faire cognoistre, ont longuement à combattre & leurs vices pareillement sont en tenebres. Le bruit commun obsetue tant vos faits que vos dits, & pourde
personne

personne ne s'en doit traavailler davantage, que ceux lesquels quelque reputation qu'ils puisent avoir, l'auront toujours fort grande. Combien y a-il de choses, lesquelles ne nous estans permises, nous seroient en faveur de vous licites? Je puis en quelque endroit que ce soit de la ville me pourmener tout seul sans crainte, combien que ie n'aye compagnie quelconque, & n'aye laissé personne à la maison, ni espee à mon costé. Quât à vous, vous estes cōtraint de viute en armes au milieu de vostre paix, vous ne pouuez vous escarter de vostre grandeur, elle vous assiege, & quelque part que vous vous alliez abaisser, elle vous poursuit avec grand appareil. Et voila la seruitude d'une bien grande grandeur, ne se pouvoir faire moindre: mais ceste necessité vous est commune avec les Dieux: car le Ciel les a là attachez, & ne leur est non plus permis de s'abaisser, comme ce ne vous seroit pas chose seure. Vous estes cloüé à vostre Altesse, nos deportemens sont apperceuz de peu de gens, nous pouuons nous aduancer, nous retirer & changer de con-

dition ; sans que le public en puisse prendre cognoissance pour vous il ne vous peut aduenir de vous pouuoir cacher, non plus qu'au Soleil: vous auez prou de lumieres qui vous esclairent, & les yeux d'vn chacun sont tournez sur vous, & pensant vous retirer vous apparaissez : vous ne pouuez vous cholerer que tout ne soit intéressé, & par mesme moyen, vous ne scauriez ruiner, affliger, ou mal traiter personne, que tout ce qui est à l'environ n'en soit brisé, esbranlé, ne trefaille. Et tout ainsi que le tonnerre tombant donne frayeur à tout chacun mais ne fait ny porte dommage qu'à bien peu, pareillement les chastimens des grandes puissances font bien plus d'estonnement que de mal, & ce n'est pas sans raison: Car on ne considère pas en celuy, qui a tout pouuoir tant ce qu'il a fait, comme ce qu'il pourroit bien faire dauantage. Il faut penser que les hommes particuliers sont plus faciles à estre offencez derechef par la tolerance des iniures precedentes : mais la seureté des Rois s'affermit tousiours par la douceur, d'autant que la ven-

geance ordinaire reprime la haine de peu, & irrite celle de tout le monde. Il faut que l'enuie de faire cruauté cesse avant l'occasion, autrement ne plus ne moins que les arbres que l'on ceste repullulent en plusieurs rameaux, & prou d'especes de plant se couppent afin qu'elles reiettent plus espessement; ainsi la cruauté des Roys augmente le nombre de ses ennemis en les voulant oster: car les parens & enfans de ceux que l'on fait mourir prennent la place des particuliers que l'on a tuez; Et qu'ainsi soit, ie vous le veux remōstrer par vn exemple de l'vn des vostres.

LE diuin Auguste se trouuera auoir esté vn Prince bien doux, si l'on le veut prendre depuis qu'il fut bien estably: Car à dire la verité, il auoit pris les armes generallement contre la Republique, estant de l'âge que vous estes à present, & n'ayant encor gueres plus de vingt deux ans, il auoit ia mis la dague dans le sein de ses amis, desia il auoit fait entreprise sur la personne de Marc Anthoine Consul, & auoit fait declarer ennemy son Colleague; mais ayant passé les quarante, &

Livre premier

ſeournant en la Gaule, l'on luy appor-
ta vn aduertiffement, que Cinna hom-
me d'entendement, allez groffier, dref-
ſoit vne partie contre luy, & declare
ſon ouï, quād, & comment il ſe delibe-
roit de l'attaquer. L'vn de ceux qui en
eſtoit, deſcouuroit le fait; ſurquoy Au-
guſte deliberé d'en auoir la raiſō, il cō-
manda d'afſēbler le cōſeil de ſes amis,
il ne repoſoit en façon du mōde, la nuit
ſe representant qu'il falloit cōdamner
vn ieune Gentilhomme, ſans cela hom-
me de bien, nepueu de Cnee Pompee,
& n'eſtoit deſra plus en ſa puiffance de
pouuoir faire mourir vn ſeul homme,
tellement qu'à ſon ſoupper, pendant
qu'il commandoit l'ordonnance de ſa
proſcription, par fois il faiſoit enten-
dre en ſouſpirāt quelques voix diuer-
ſes, & contraire en ſoy-meſme. Quoy
donc? ſouffriray-ie mon meurtrier ſe
pouremener en toute ſeureté, pendant
que ie ſuis en perplexité? Donques ce-
luy-là ne ſouffrira point de punition,
qui n'a point ſeulement determiné de
tuër; mais d'immoler ceſte teſte, en
vain affairie par tāt de batailles naual-
les & terreſtres, & demeuree ſaine &

fauue? car il auoit pensé pour le mieux de l'aborder en sacrifiant. Puis derechef quelque silence entre deux il se courrouçoit parlant bien plus haut, plus à luy-mesme que non pas à Cimma. Pour qui desirez vous de viure, si vn tel nombre de gens ont interest à vostre mort? quand cesseront les supplices? quand cessera le sâg? le fais le chef exposé à tous les braues iounes hommes, contre lequel ils aiguisent le tranchant de leurs espees: l'on ne doit point faire tant de ma vie, si pour la preseruer il faut que tant de choses perissent. Sa femme Liuia finalement vient à l'interrompre. Et quoy, dit-elle, voudriez vous bien receuoir le conseil d'une femme, faites ce que les medecins ont en pratique de faire, lesquels voyans que leurs remedes ordinaires ne succedent pas, ils esprouuent les contraires. Jusqu'à huy vous n'avez rien aduacé par vostre seuerité. Lepide a suiuy Saluidiene, Murene Lepide, Cesion Murene, Egnace Cesion, afin que ie ne face point mention de tant d'autres, que i'ay honte auoir eu tant de hardiesse. Essayés maintenant comme vous succedera la Cle-

mence. Pardónez à L. Cinna, il est descouvert, il ne vous peut plus offencer; mais il pourroit biē seruir à vostre reputation. Bien ioyeux en luy mesme de ce qu'il auoit trouué cēt aduocat, il remercia de cela sa femme, & soudain contremāde ses amis qu'il auoit priez de venir au conseil, commandant que l'on luy amenast Cinna tout seul, & ayant fait retirer tout le monde au sortir de sa chambre, voulut que l'on baillast aussi vne chaire à Cinna, & luy dit: Je te demande premierement vne chose, Cinna, que sur ce que i'ay à te dire tu ne m'interrompes point au milieu de mon discours, l'on te baillera puis apres toutloisir de parler. Je t'ay, Cinna, t'ayant rencontré portant les armes contre moy, & n'estant pas seulement deuenu, mais né mon ennemy, conserué & sauué la vie, ie t'ay contregardé tout le bien de ta maison, si qu'aujourd'huy tu es tant à ton aise, & tāt riche, que les victorieux portēt ennuis à toy qui as esté vaincu: ie t'ay poursuiuant la sacrificature fauorisé, laissant en arriere plusieurs autres, desquels les peres m'auoient suiuy à la guerre: &

t'ayant en tant de sortes obligé, tu as entrepris de me tuër : & sur ceste parole s'estant pris à escrire qu'il estoit fort esloigné d'une telle folie; Et quoy dit-il, Cinna, vous ne me tenez pas vostre parole, il estoit arresté que ne m'interrompriez point: vous estes, dy-ie, apres à me tuër, luy specifiant les lieux, les complices, le iour, & le moyen de la trahison, & à qui l'on auoit baillé l'espee. Et lors le voyant tout pensif & peneux, & se tenant tout coy; ne sonnant mot, plustost pressé de sa conscience que de la conuention. Qui te meurt, dit-il, d'entreprendre cela? afin que tu sois toi-mesme Prince? La Republique certes seroit en fort mauvais estat, s'il n'y auoit que moy qui t'en gardast d'y paruenir. Tu ne peux pas donner ordre aux affaires de ta maison, dernièrement par la faueur d'un affranchy tu perdis ta cause deuant vn simple Iuge, n'as-tu point chose plus aisee à faire que de te prendre à Cesar? Dites moy ie vous prie, quand bien il n'y auroit que moy qui retardast vos esperances, pensez-vous que Paulus Fabius Maximus, les Cossiens & Seruiliens l'endurent, &

une si grande troupe de noblesse, qui ne sont pas honorez de petites qualitez; mais qui sont illustrez des marques honorables de leurs predecesseurs: Et pour n'occuper point la meilleure partie de ce discours par le recit de sa remonstration: Il est bien certain qu'il luy tint propos plus de deux heures durant, continuant expressément ce chastiment, duquel il se vouloit seulement contenter. Finalement luy dit. Je te donne pour la seconde fois la vie, Cinna, comme à mon ennemy, & puis comme à un poltron & parricide, que d'aujourd'huy l'amitié commence entre nous, & faisons preuve, sçavoir si ie t'auray sauve la vie avec plus d'integrité, que tu ne l'auras recogneu. Apres cela, il luy fit auoir le Consulat, sans qu'il y pensast, & aux moyens de s'agrandir qu'il n'eust osé pretendre. Aussi luy fut-il de là en auant tres-affectionné & fort fidele, & le fit son seul heritier, & oncques puis n'aduint à personne de conspirer contre luy.

10 **T**ON ayeul pardōna à ceux qu'il auoit vaincus autrement s'il

ne leur eust pardonné, les Cocceiens & commandé Saluste, les Cocceiens & Dulliens, & toute la premiere compagnie qui approchoit le plus pres de sa personne, fut louée des bandes de ses ennemis: car les Domicians, Messales, Asiniens & Cicerons, & finalement toute l'essite de la ville ne tenoit vie que de sa Clemence. Et Lepide mesme combien de temps a-il esté sans le vouloir faire mourir? Il l'a souffert plusieurs années usant encor des ornemens de Prince, & quant à son estat de grand Pontife, il n'endura iamais qu'il fust transferé en luy qu'apres sa mort: d'autant qu'il aimoit beaucoup mieux qu'il luy fut attribué à honneur, que non pas l'en auoir spolié. Ce fut ceste clemence-là, qui toute sa vie le conduisit en toute seureté & sauueté, ce fut elle qui le rendit agreable & favorisé, combien qu'il se fust aduancé de mettre la main sur la Republique, sans auoir encor dompté tant de testes qui restoient. C'est elle qui auourd'huy luy donne la reputation laquelle à grand peine les Princes de leur viuant se peuuent acquerir. Et

Livre premier

le recognoissons Dieu, non comme par commandement ; mais d'autant que nous croyôs qu'Auguste a esté vn bon Prince , & confessons que le nom de pere du pais luy estoit bien conuenable, non pour autre raison, sinon que pour le regard des outrages faits à sa personne, que les Princes ordinairement prennent plus à cœur, que les autres offences. Il ne les recherchoit avec aucune cruauté, pource que des gaufferies iniurieuses dites contre luy, il ne s'en est fait que rire, pource qu'il sembloit que c'estoit luy mesme qui souffroit le chastiment qu'il ordonnoit à autruy , & d'autant aussi que tous ceux qu'il auoit condamnés, à cause d'adultere commis en sa maison, tant s'en faut qu'il les ait fait tuer, que les laissant aller leur donnoit amples fauf-conduits pour leur seuteté. Voilà ce que l'on peut proprement appeler pardonner, quand l'on voit que plusieurs prennent la querelle pour vous, & que vous gravifiant vous mesmes par le sang d'autruy, ne donnez pas seulement le vie, mais la conseruez.

Toutes ces choses se firent par Auguste, estant desia d'âge & tirant sur la vieillesse, en ieunesse il auoit esté ardent & brûlant de colere, & fit beaucoup de choses, lesquelles il regardoit puis apres d'un mauuais œil. Personne n'osera faire comparaison de vostre douceur avec celle du diuin Auguste, encores qu'en recompense de sa ieunesse guerriere, il ait continué sa vieillesse jusques à vne grande maturité. Je veux bien qu'il ait esté moderé & clement ç'à esté apres auoir infecté la mer de sang Romain pres Actium, ç'a esté apres auoir fracassé & mis à fonds en Sicile ses vaisseaux, & ceux d'autruy, ç'a esté apres les ieux Perusins, & les proscriptions. Quant à moy ie ne puis appeler Clemence se laisser de sa cruauté. Mais voicy Cesar la vtaye Clemence dont tu vles enuers nous, celle qui ne procede point de repentance de nous auoir esté mauuais, & qui ne tient aucune tache d'auoir iamais respandu le sang. Voila la plus certaine moderation d'esprit en vne souueraine puissâce, & la plus enidente affection que l'on puisse porter au

genre humain, n'estre point embrasé de conuoitise ou de temerité, ne vouloir point fonder par experience sur les meschantes imitations des Princes qui nous ont precedé quelle puissance l'on peut prendre sur ces Citoyens; mais bien de rendre mouffe le tranchant du glauiue de son Empire. Tu nous as Cesar maintenu la ville sans cruauté, & as effectué ce dont tu t'es vâté avec grandeur de courage, que tu n'as en lieu du monde fait encores tomber vne goutte de sang humain. Ce qui est d'autant & plus grand & admirable que iamais homme n'a comméçé plustost d'auoir le glauiue en sa disposition. Tant y a que la Clemence ne nous rend pas seulement plus recommandables; mais encor plus assurez. De là depend toute la dignité & conseruation des Empires, puis que par elle les Roys vieillissent, & en fin transmettent leurs Royaumes à leur posterité: la puissance des tyrans est odieuse, & de petite durée. Quelle difference y a-il entre le tyran & le Roy? L'apparence de leur fortune & leur licence est toute pareille, si ce n'est que le tyran crudelise avec deli-

ce, & les Roys iamais, si ce n'est avec grande raison, & par necessité.

12 **Q** V O Y d'ocques? les Roys font-ils pas mourir quelquefois les hommes? ouy; mais ce n'est sinon que l'utilité publique leur dit qu'il est expedient de ce faire: mais les tyrans le font pour leur contentement. Le tyran au demeurât differe d'auec le Roy, non pas de nom, mais d'action. Car mesme Dionysius le grand, merite: & peut à bon droit estre preferé à beaucoup de Roys: & qui est-ce qui empesche que Sylla ne puisse estre appelé tyran, à la cruauté daquel rien ne peut mettre fin, sinon qu'il eust tué tous ses ennemis, encor qu'il se fust destitué de sa Dictature, reprenant la robbe longue? Quel tyran au reste avec plus d'auidité auala iamais le sang humain que luy, lequel commāda pour vne fois de couper la gorge à sept mil citoyens Romains? Et comme fort pres de là estant assemblee au temple de Bellonne, l'on oyoit la clameur de tāt de gens, qui gemissoient se voyans tailler en piéces, le Senat fort troublé d'vn tel acte. Continuons, dit-il (Peres conscripts)

Livre premier

ce ne font que quelques seditieux que l'on tue par mon commandement. Il ne mentoit point en cela : car c'estoient fort peu de gens au gré de Sylla. Mais bien tost par son exemple nous parviendrons au moyen qu'il faut tenir pour se ressentir de ses ennemis, tout ne plus ne moins cōme si vos citoyens arrachez d'un mesme corps auoient prins le nom & qualité de vos ennemis. Ce pendant la Clemence fait clairement voir ce que ie disois; c'est qu'il y a bien grande difference entre le Roy & le tyran, bien que l'un & l'autre soit environné d'hallebardiers : Mais l'un se sert de ceste force, pour l'establisement d'une tranquillité, l'autre afin que par une grande frayeur il reprime une grande haine. Qui plus est, il ne regarde point avec assurance ceux entre les mains desquels il s'est commis, mais il est agité diversément en discours tous contraires : Car se voyant hay pource qu'il se fait craindre, il veut estre crainct pource qu'il s'est fait hair : & use de cet execrable vers, qui en a tant ruiné.

Qu'ils me hayet pourueu qu'ils me craignent

Ignorant quelle rage s'engēdre depuis qu'une inimitié est paruenüe à vne extremité : car la crainte moderee retient les esprits; mais la continuelle & violente, & apportāt tout le pis qu'on sçauroit faire reueille les plus endormis pour les rendre audacieux, hardiz, & leur mettre en fantasie de hasarder tout : Et ainsi pensant esfermer les bestes sauvages dans les toiles & que le veneur par derriere à course de cheual les poursuiue à coups de trait, elles esfayeront de se sauuer, rebroussant le chemin par où elles fuyoient, foulans aux pieds toute crainte. La plus roide vertu que nous ayons, c'est celle que la derniere necessité nous extorque. Il est besoin que la peur nous laisse quelque moyen de se sauuer, & nous face monstre de plus grande esperance, que non pas de danger : Autrement depuis que l'intonnement se trouue tout pareil, à ecluy qui n'attēte rien, il y a contentemēt de se mettre au hasard, & ne faire nul estat de la vie, qui n'est plus nostre. A vn Roy gracieux & tranquille, les forces qu'il assemble luy sont fideles, lesquelles il entend employer

pour la conseruation publique, & le soldat qui cherche l'honneur endure toute fatigue patiemment, comme deffendant les siens: car l'on estime qu'il travaille pour la seureté publique mais celuy qui est plein d'aigreur & sanguinaire, c'est chose necessaire que ceux qui soient à son seruire, y soient à contre-cœur.

13 **P**ersonne ne scauroit auoir aucuns ministres de loyalle & bõne volonté, desquels il se veut seruir comme de tourmens, gehennes, & autres ferremens destinez pour faire mourir les hommes, deuant lesquels il les expose ne plus ne moins, que deuant bestes sauvages: luy mesme estant plus coupable & angoissé que tous les malfaitteurs du monde, comme celuy qui redoute Dieu & les hommes tesmoins & vengeur de ses meschancetez, reduit en tel poinct qu'il ne luy est pas permis de changer la façon de faire. La cruauté ayant bien cela, voire de tres-meschant entre autres choses. Il faut continuer, & tous passages pour prendre quelque meilleur chemin, luy sont bouchez. Car la sceleratesse ne se

maintient que par sceleratesse. Qui a-il au demeurât plus malheureux que celuy qui par necessité est contraint de mal faire? O que cestuy-là est miserable! mais certes quât à luy: car pour les autres, ce seroit chose illicite d'en auoir cōpassion, lequel exerçât sa puissance par meurtres & pillages, s'est rédu toutes choses suspectes, tant domestiques qu'autres, & ne pouuât s'asseurer de la loyauté de ses amis, ni de la pieté de ses enfans, n'a autre recours qu'aux armes, desquelles mesme il a peur: lequel quâd il a bien cōsideré, & ce qu'il a fait, & ce qu'il a intention de faire, & a ouuert sa conscience remplie de meschâcetez & de remors, souuent craint la mort, & la desire encor plus souuent, plus odieux à luy mesme, que non pas à ceux qu'il tient en seruitude. Et au cōtraire celuy qui a en recōmandation le public, & ne prend point sous sa sauuegarde plustost vne chose que l'autre, & qui donne substâce à toutes les parties de la Republique égalemēt, comme à celles de son corps, enclin tousiours à choses plus douces, & ores qu'il fust expedient de chastier, faisant

Liure premier

assez paroistre combien il a de regret de mettre la main à vn remede tant facheux : dans l'esprit duquel ne loge nulle hostilité ni cruauté : qui meine sa puissance doucement & salutairement, desirant que les commandemens soient approuuez de ses citoyens ; s'estimant en luy-mesme assez grandement heureux, s'il rend vn chacun participant de son bon heur, affable en parole, facile en accez, d'vn visage attrayant qui gaigne fort le cœur du peuple amiable, adonné à vouloir choses equitables, contraires aux desraisonnables, aimé de toute la ville, defendu, & honoré, duquel vn chacun tienne tous semblables propos en public qu'en particulier : & pource desirant d'esleuer leurs enfans, chassans la sterilité affectee, durant vne desolation publique, ne faisons doute que leurs enfans ne leur soient infiniement redevables de leur auoir fait cognoistre vn siecle si heureux. Vn tel Prince assez affeuré de tant d'obligations, n'aura que faire d'auoir d'autres gardes, n'estant enuironné d'armes, que pour luy seruir d'ornement & parade.

14 **Q**uel est doncques son vray de-
voir ? Tel qu'est celuy des bons
Peres, qui tacent coustumierement
leurs enfans amiablement, souvente-
fois avec menaces, & quelquefois les
reprennent avec les verges. Seroit-il
possible qu'un homme bien sage vou-
lut desheriter son fils pour la premiere
offence ? Jamais n'est amené à auctori-
ser ce decret-là, si ce n'est que plusieurs
& bien grâds outrages ayent surmon-
té sa patiëce, & que ce qu'il craint soit
beaucoup plus dangereux, que ce dont
il se plaint, il cherche tous moyens au-
parauant par lesquels il puisse ramener
cette ieunesse non encores bien arre-
stée & toute desbauchée ; mais co-
gnoissant qu'elle est déplorée, il esprou-
ue les derniers remedes : nul ne vient
à la rigueur d'une punition, si ce n'est
apres qu'il a employé tous autres ex-
pediens. Ce qu'il faut qu'un bon Pere
face, il faut que le Prince en vse de mes-
me, auquel nous donnons tiltre de pe-
re du pais, non induits à ce faire par
vaine flatterie : car toutes les autres
qualitez leur sont donnees par hon-
neur : mais les auons appelez grands,

heureux, Auguste, & auons ramassé tout ce que nous auons peu de tels titres, pour contenter leur ambitieuse maiesté: mais quand nous l'auons nommé Pere de la Patrie, ce n'a esté à autre fin que pour luy faire entendre que la puissance paternelle, qui luy est donnée, est la plus temperée, afin de procurer le bien de ses enfans, postposant le sien. Or faut-il que le Pere, coupe le plus tard qu'il pourra ses membres, & ores qu'il les eust coupez qu'il desire à se les faire remettre, qu'il gemisse en les retranchant, apres auoir souvent & long temps reculé: car il y a fort peu à dire entre celuy qui cōdamne promptement, & celuy qui le fait volontairement. Et aussi peu de difference entre celuy qui punit iniquemēt, & celuy qui chastie trop asprement. Nous auons de ce temps ouy parler, que Erixone Cheualier Romain, pour auoir donné les estruieres à son fils, fut en pleine place par le peuple quasi tout percé de coups de poinçons, & qu'à grand peine l'authorité d'Auguste le peust arracher d'entre les mains des Peres, & des enfans mutinez.

15 **C**Hacun a eu en admiratiõ le fait de Tarius, lequel ayant surpris son fils en parricide, apres l'en auoir conuaincu, le condamna à estre banny, & d'autant qu'il s'estoit contenté du seul bannissement, & de bannissement specifié: car il confina le parricide à Marseille, & luy enuoya sa pension ordinaire, pareille à celle qu'il luy souloit bailler auant qu'estre condamné. Ceste liberalité fut cause, qu'en la Cité, en laquelle iamais ne manque d'appuy, mesme aux plus meschans, personne ne reuoqua oncques en doute que le criminel ne fut à bon droit condamné, & lequel le Pere, qui ne le pouuoit hayr, pouuoit, s'il eust voulu, bien faire mourir. Le vous fournit ay par cest exemple moyen de faire la comparaison du bon Pere avec le bon Prince. Tarius voulant auoir iugement de son fils, il pria Cesar Auguste d'assister au conseil, il vint en la maison d'un particulier, il s'assit, & se trouua au conseil d'autrui comme vn autre, ne voulant point faire responce que l'on vint en son logis. Ce que si l'on eust fait, la cognoissance en eust appartenu à Augu-

ste, & non pas au pere: Le procez estât
veu, & toutes choses meurement con-
siderees, tant ce qui estoit allegué par
le ieune homme, comme les faits dont
il estoit chargé: il requist que chacun
eust à mettre par escrit son opinion,
de peur que celle de l'Empereur ne fut
suiuie de tous les autres. Et auparauant
que les billets vissent à estre leuz,
protesta de n'accepter rien de la suc-
cession de Tarius tres-riche homme.
Quelqu'vn de petit courage pourra di-
re, il eut crainte qu'il ne semblast qu'il
voulust ouurir vn moyen de paruenir
à son desir par la condamnation de ce
fils. Je suis tout au contraire d'aduis,
qu'vn chacun de nous doit auoir assez
d'assurance en sa bonne conscience,
contre les sinistres & malignes opi-
nions: mais les Princes doiuent faire
beaucoup de choses seruantes à leur
reputation. Il fit serment de ne se mes-
ler en façon du monde de la succession.
Tarius en ce faisant (à dire verité)
perdit en vn mesme iour ses deux he-
ritiers: Mais aussi l'Empereur racheta
la liberté de pouuoir dire sa sentence,
& apres auoir fait cognoistre que sa

seuerité estoit gratuite, & sans interest (chose à quoy vn Prince doit soigneusement prendre garde) fut d'avis qu'il le falloit releguer, ou bon sembleroit au pere. Il n'ordonna point ni sac de cuir, ni de serpens, ni quatre murailles, se souuenant non de ce qu'il estoit question; mais au conseil de qui il donnoit opinion: Dist que le pere deuoit estre satisfait de la plus gracieuse espee de punition, à l'endroit de son fils bien fort ieune, suscité à ce mal-heureux acte, auquel, ce qui luy tenoit lieu d'innocence, il s'estoit porté fort timidement, & qu'il le falloit esloigner de la villa, & de la presence de son pere.

16 **O** Qu'vn tel personnage estoit digne d'estre appelé en conseil par les Senateurs! O cōbien digne d'estre par eux institué coheritier à leurs enfans innocens! Ceste Clemence est celle qui est bien seante à vn Prince, que en quel que lieu qu'il arriue, il face que tout se compose avec plus grande douceur. Nul ne soit à vn Roy en si vile & abiecte estimation, qu'il n'en sente bien la perte, lequel, quel qu'il puisse

estre, fait portion de son Empire. Prenons l'exemple de cela par les petits au milieu des grâds Empires: car il n'y a pas seulement vne sorte d'Empire. Le Prince l'a sur ses citoyens, le Pere sur ses enfans, le Precepteur sur ceux qu'il apprend, le Capitaine ou Sergeâs sur les soldats. Ne dirons nous pas que ce sera vn tres-mauuais Pere qui voudroit pour de bien legeres choses traiter ses enfans à coups de baston? Ou lequel des Precepteurs sera-il estimé plus digne d'apprendre les sciences, ou celuy qui assomme ses disciples de coups, s'ils ont eu faute de memoire à retenir quelque chose, ou bien si ayans l'œil vn peu trop pesant, ils hesitent en lisant, ou celuy qui aime mieux par reprehension & vergongne les corriger & apprendre? Mettez vn Capitaine ou Sergeant qui soit cruel, les soldats le quitteront, ausquels toutesfois l'on pardonne. Seroit-il bien raisonnable de traiter l'homme plus durement & insupportablement que non pas les bestes brutes? Or est-il qu'vn bon Canalcadour n'effarouche point son cheual avec force coups: car il deuiendra paoureux,

paoureux & retif, si en le touchant doucemēt vous ne l'amadouēz. Autant en fait le veneur dressant ses ieunes chiens à suiure les voyes de la beste: Car ils se rabutteront d'vne peur quī les fera degenerer, ni pourtant ne leur permetpas d'aller à l'abandon çà & là. Adiouste à cecy, si bon vous semble, le reste du bestail, qui ne vā que le pas lequel, encores qu'il semble auoir esté creē pour estre mal & miserablement traitté, neantmoins pour l'estre trop radement, il est contraint s'enfuir.

17 **I**L n'y a creature au monde plus mal-aïsee, ni qui ait plus de besoin d'estre gouuēnee avec dexterité, ni de qui il faille plus endurer, que de l'homme. Car quelle plus grande folie peut-il estre que d'auoir honte de se mettre en colere contre des chiens, & des cheuaux, & que l'homme soit de pire cōdition qu'eux? Lon remedie aux maladies, l'on ne se courrouce point. Or est-il que la maladie des hommes est spirituelle, & demāde vne medecine gracieuse, mesme que le medecin ne porte aucune mauuaise volonté au patient.

C'est le tour d'un mauuais Medecin de se deffier de pouuoir guerir, pareillement à l'endroit de ceux desquels l'esprit est mal ordonné, il faut que celuy auquel le salut de tous est commis face le semblable, ne perdant iamais l'esperance, ni alleguant les signes de mort: Qu'il combatte avec les vices, resiste, reproche aux autres leurs maladies, & trompe les autres avec la douceur de ses traitemens, il les guerira beaucoup mieux, & plus soudainement avec la subtilité de ces remedes. Que le Prince ait non seulement soin de la guarison, mais aussi qu'il ne demeure aucune difformité en la playe. Iamais Roy quelconque n'acquist reputation par la cruauté d'une punition: car qui doute qu'il ne le puisse faire? mais il l'aura trop plus grande s'il contient sa puissance, s'il en garantit plusieurs de le colere d'autruy, & qu'aucun ne recoiue dommage de la fiene.

18 **C**'Est chose fort louable de commander doucement à ceux qui nous sôt seruire, & en matiere d'esclaves, il nous faut regarder non pas combien impunement vous leur pouuez

mal faite; mais combien en droit & en raison nature vous en permet, laquelle veut que nous pardonnions aux prisonniers que nous auons achetez. Et d'autât qu'à bon droit elle le nous commande, d'autant plus raisonnablement veut elle aussi que des hommes libres, bien nez & honnestes, nous n'en abusions point comme des esclaves: mais comme de ceux sur lesquels vous tenés plus grand lieu, que ne vous sont point baillez pour tenir en seruitude, mais pour en auoir la tutelle. Il est permis ausdits esclaves de s'enfuir à la statue, encôres que toutes choses soiét permises enuers les serfs. Il y a certes ie ne sçay quoy que le droit cômun des creatures ne souffre qu'il soit licite à l'homme à l'endroit d'un autre homme. Qui est-ce qui auoit plus en horreur *Vedius Pollio*, que les propres esclaves, pource qu'il engraissoit ses murenes de sang humain, & ceux qui luy auoient despleu en quelque sorte, commandant les ietter en sô viuiet, qu'estoit ce autre chose que les faire mâger aux serpens? O l'homme digne de mille morts, soit qu'il fist presenter les esclaves pour e-

stre deuorez des murenes, qu'il deuoit puis apres manger, soit qu'il les fist nourrir à autre intètion pour la nourrir de telle façon! Et tout ainsi que tels maistres sont monstrez au doigt par toute la ville, & sont odieux & detestables: ainsi est des Roys, de squets le mal qu'ils commettent est bien d'autre estenduë, l'infamie & haine se raconte de siecle en siecle: combien au demeurant leur seroit-il plus expedient de n'auoir iamais esté nez, que d'estre mis au nombre de ceux qui ont esté crees pour la ruine publique?

19 **I**L ne seroit pas possible qu'aucun peust excogiter rien qui puisse estre mieux seant à celuy qui regne, que la Clemence, de quelque façon & avec quelles conditiõs que l'on vueille qu'il soit estably pour commander aux autres: pource qu'il faut cõfesser que cela luy sera d'autant plus honorable & magnifique, quand il se verra auoir la puissance plus absolüe, laquelle il ne faut nullement estendre à mal-faire, si l'on la veut reigler à la loy de nature: car nature nous a figuré que c'est que,

vn Roy. Ce que ce pouuant recognoistre entre plusieurs animaux, encores plus enidément se voit-il aux mouches à miel, desquelles le Roy est le mieux & plus spacieusement logé tout au milieu, & au lieu le plus seur, n'estant outre cela astraint à aucun ouurage; mais superintendant sur ceux d'autrui, & lequel estant perdu, toute la compagnie se dissipe: Ils n'en souffrent iamais plus d'un, & cherchent celuy qui est le meilleur au combat. Faut outre cela que la Roy soit beau & de belle apparence, fort aisé à cognoistre entre les autres, tant en grandeur qu'en gentillesse.

Toutesfois y voicy la plus grande difference, c'est que les querelleuses & les plus belliqueuses, pour la proportion de leurs corps qui soient entre tous animaux, sont les mouches à miel qui laissent leur éguillon dans la playe qu'elles font. Le Roy neantmoins n'a aucun éguillon, nature n'ayant point voulu qu'il fust en façon quelconque cruel, ni enclin à aucune vengeance, qui coste si cher, elle luy a arraché son glaive, & laissé sa cholere desarmée. Voila vn merueilleux exéple pour les

grands Roys : Car elle a esté acoustu-
mee de s'exercer en choses petites, &
de nous baillet des instructions. fort
basses, touchant les plus importants af-
faires. Ayons quelque honte de ne cō-
former nos mœurs à la façon de ces
petits animaux, veu que le cœur de
l'homme a d'autāt plus besoin de mo-
deration, qu'il a plus de puissance à mal-
faire. Que pleust à Dieu qu'il y eust vne
semblable ordonnance entre les hom-
mes, & que leur espee se mist en pie-
ces quand ils sont entrez en cholere,
& qu'il ne fust permis de faire mal plus
d'vne fois, ni faire executer nos ven-
geances par les mains d'autruy : Car la
fureur aisément se passeroit, si se satis-
faisant par elle-mesme, elle venoit à
desployer sa force avec le peril de la
vie. Mais certes telles choses ne sont
point pour le present gueres autre-
ment disposees entre les hommes. Car
il est necessaire que le Roy craigne,
tout autant comme il veut estre craint,
& qu'il obserue les actions d'vn cha-
cun, & qu'au mesme temps qu'il pense
n'estre point aguetté, qu'il iuge que
c'est alors que l'on luy en veut le plus,

tellement qu'il ne luy reste pas vn moment de repos. Et suis esmerueillé comment il se trouue quelqu'un qui vueille mener vne si piteuse vie, veu qu'il n'y a rien plus aisé, que ne faisant desplaisir à personne, & par ce moyen estât assurez, obtenir vne puissance salutaire au contentement d'vn chacun : car cestuy-là se trompe qui pense qu'un Roy puisse viure en quelque tranquillité, quand personne ne l'espere de luy : car la seureté veut estre stipulée par mutuelle seureté, il n'est point de besoin d'éleuer de hautes forteresses, ni se retrancher sur des montagnes inaccessibles, ou s'environner de plusieurs murailles & tourelles. La Clemence vous rendra le Roy en lieu tout ouuert gardé & preserué. Il n'y a qu'une seule forteresse inexpugnable, l'amour des Citoyens, qui a-il de plus beau en ce monde, que de viure avec le souhait d'un chacun, & en voir faire les vœux sans aucune contrainte? Et si la santé d'un Prince a esté aucunement douteuse estre plustost surpris de crainte, que refueillé d'esperance. N'auoir rien de si précieux que l'on ne vouldist

auoir donné pour la santé de son Seigneur, & que tout le mal qui luy aduendra, nous estimerons estre aduenu à nous mesmes. Par cela (qui serôt des tesmoignages assiduels de sa bonté) il approuuera que la Republique n'est pas tant sienne, comme luy est à la Republique. Et qui osera à vn tel personnage brasser quelque malheureté; mais qui n'essayera de destourner de cestuy-là (s'il est possible) toute mauuaise fortune, sous lequel la iustice, la paix, la pudicité, la tranquillité & dignité sont florissantes, sous lequel la cité est opulente, & l'affluence de toutes sortes de biens abonde? ne regardant point d'autre affection celuy qui les gauuerne, que si les Dieux immortels leur donnoient moyen de se monstrer à eux, & qu'ils les contemplassent avec veneration & respect. Quoy plus? celuy-là ne tient-il pas le plus prochain lieu apres eux, qui se comporte au plus pres de leur nature, bien faicteur, liberal, & employant sa puissance en choses bonnes? V. oila ce qu'il sied bié d'affecter & d'imiter, & vouloit estre tenu pour grand en telle sorte, que l'on puisse par

mesme moyen auoir reputation d'estre bon.

20 **L**E Prince a accoustumé de faire punition, pour l'une de ces deux raisons: ou bien si c'est pour auoir pour son regard reparation, ou bien s'il la veut faire à autruy. Je toucheray premierement le poinct qui le concerne, trouuant qu'il est bien plus difficile de se moderer, quand la vengeance est recherchée pour sa passion propre, que non pas pour seruir d'exemple. Ce seroit en cét endroit chose superflue de luy remonstrer qu'il ne croye point de leger, afin qu'il descouure la verité, & puisse fauoriser l'innocence, tellement qu'il face paroistre qu'il n'est pas moins question du fait du criminel, qui est en danger, que celuy du iuge. Cela appartient proprement à la iustice, & non pas à la Clemence. Ce dont maintenant nous le voulõs admonester, c'est qu'ayant esté manifestement offensé, il demeure maistre de son cœur, & quite, si seurement faire se peut, la punition qu'il pourroit pretendre, à tout le moins qu'il la modere, & soit de beaucoup plus facile & traittable pour son

propre interest, que non pas pour ce-
luy d'autruy: Car tout ainsi que ce n'est
pas vn acte d'vn homme de grãd cœur
de faire le liberal de ce qui n'est pas
sien: mais que cestuy-là l'est vraymēt,
qui dōns avec diminution de son bien.
Aussi appelleray-ie Clemence non pas
celle qui se lasche quãd il est question
de l'indignation d'autrui; mais i'estime
celuy-là estre vrayement clement, le-
quel combien qu'il se sente picqué en
chose qui luy importe, ne s'escarmou-
che point, cognoissant que c'est le pro-
pre d'vn grand cœur de supporter vne
iniure parmy vn grãd pouuoir, & qu'il
n'y a rien de plus louable qu'vn Prince
outragé impunement.

21 **L**A vengeance est costumiere
de nous produire deux effects,
ou bien d'approcher quelque soulage-
ment à celuy qui a receu l'iniure, ou
bien seuteté pour l'aduenir. La fortune
d'vn Prince est trop grande pour auoir
besoin d'vn tel cōtencement, & sa puis-
sance trop manifeste pour vouloir s'a-
querir opiniō de ses forces par la ruine
d'autruy. l'entens quand il a esté atte,

qué & outragé par des moindres : car si ceux qui quelquefois se sont voulu éгалer à luy, il les voit au dessous de luy, il est assez vëgé. Vn Roy peut estre tué par vn esclauë, par vn serpent, ou d'vn coup de traict; mais certes personne ne l'a iamais sauué, sinon celuy qui a esté plus grãd que celuy qui a esté sauué. Il doit doncques user magnaniment de ceste si grande grace de Dieu, puïssante d'oster & donner la vie, principalement à l'endroit de ceux qu'il cognoist auoir quelquesfois contrarié à sa grandeur, ayant atteint ce poinct d'auoir cela en sa disposition, il a accompli toute vengeance, & a paracheué de prendre punition suffisante, d'autãt que celuy qui doit sa vie, l'a perduë, & quiconque est de cheu d'vn haut lieu aux pieds de son ennemy, estendant la sentence d'autruy, & royale disposition de sa teste, tant qu'il viura ce sera pour seruir à la gloire de celuy qu'il a conserué: duquel il accroïstra plus sa reputation estant demeuree en sã entier, que si l'on auoit perdu la veuë d'autant qu'il sert d'vn assiduel spectacle de la vertu d'autruy, il n'eust fait que passer en vn triõphe.

Si au demeurât le Royanme de cestuy-
là luy a peu estre seuremēt delaisſé que
l'on l'ait deu reſtablir en ce lieu dont
il eſtoit venu à deſchoir, la loüange de
celuy qui le fait, s'eſleue en accroiſſe-
ment merueilleux, qui s'eſt contenté
de ne pretendre d'vn Roy vaincu fors
qu'vne ſimple loüage. Cela eſt encore
d'autre-part triompher de ſa victoire,
teſmoigner n'auoir rien trouué en ſes
ennemis qui en peut eſtre digne. Et
d'autāt faut-il avec des Citoyens, gens
incogneüs, & de petite condition, y
proceder avec plus de moderation, cō-
me c'eſt encore moindre choſe de les
auoir abbatus. Pardonnez librement à
quelques-vns, de quelques autres deſ-
daignez de vous en venger, ne plus ne
moins que de ces petites beſtes dont il
faut retirer ſa main, pourée qu'elles
nous la ſouillent en les froiſſant, mais
touchant ceux qu'il ſera bon de con-
ſeruer, ou punir deuant les yeux de
toute la cité, il faudra ſe ſeruir de l'oc-
caſion d'vne notoire Clemence.

22. **V**ENONS maintenant aux excez &
iniures faites à autruy, en la re-

paration desquelles la loy a eu principalement esgard à ces trois choses, auxquelles le Prince se doit pareillement conformer, ou bien que celuy qu'il fait punir s'amende, ou que sa punition rende les autres meilleurs, ou finalement que les meschans estans exterminiez, les autres vivent en plus grande seureté. Quant à les amender, vous le ferez bien plus aisémēt avec moindre punition: car cestuy-là se garde bien mieux de mesprendre, auquel il reste encores ie ne seay quoy à perdre. Personne n'a plus d'esgard à son honneur qui ne se peut plus recouurer. C'est vne espee d'impunité, quand il ne nous reste plus rien en quoy l'on nous puisse punir: & l'espargne des punitions corrige bien dauantage les desordres d'vn ville. Car la multitude des mal-faicteurs engendre l'accoustumance de mal-faire: & la notte d'infamie est tousiours moindre, quand elle est allgee par le petit nombre des delinquās: & la seuerité perd par sa continuē le plus grand remede qu'elle ait, assauoir son autorité. Le Prince establit les bonnes mœurs en sa ville, & y cōtient les des-

bauchez, s'il en est aucunemēt patient, non comme les approuuāt ; mais comme venant à les chastier avec tous les regrets du monde: La Clemence de ce-
luy, qui regne, donne vergongne de mal-faire, & la punition est trouuee bien plus griefue, quand elle est ordonnee par vn homme benin & gracieux. Et qui plus est vous voyez que les choses qui sont si souuent chastices se commettent encor plus souuent.

23 **V**Ostre pere durant l'espace de cinq ans en a fait ieter plusieurs en vn sac, & auons aussi entendu que de tout temps on en y auoit mis. Mais les enfans estoient bien moins hardis à commettre ceste meschanceté, la plus execrable tāt que crime a esté sans ordonnance: car avec tresgrande prudence les bien excellents personnages & fort versez en la cognoissance des choses, ont trouué meilleur de passer sous silence. Cōme vne sceleratesse incroyable & excedante toute merité, qu'on le cuidant chastier monstrent que c'est vne chose faillible. Les parricides dōcques ont pris leur commencement avec

la loy, & la peine leur a fait cognoistre la malheureté. La pieté a esté en mauvais termes, depuis que lon a commencé à voir plus de sacs de cuir, que de potences. En la ville où les hommes se punissent peu souuent, c'est en celle-là où chacun tend d'un consentement à l'innocence, & où l'indulgence sert comme de bien public: la ville pèse elle estre innocente? elle le sera: Car l'on se donne plus de peine de ceux qui se desuoient de la frugalité commune, quand l'on voit qu'ils ne sont que fort peu. C'est chose bien dangereuse, & m'en croyez, que de faire paroistre en vne ville de combien le nombre des meschans surpasse.

24 **L**E Senat auoit vne fois fait vne ordonnance qu'il y eust certaine distinction d'habits, seruâs à discerner le serf d'avec le libre: mais lon descouurit aussi tost combien cela seroit dangereux si les serfs eussent commencé à nous conter; sçachez qu'il faut craindre le semblable si l'on ne pardonne à personne. Lon verra bien tost de combien le nombre de ceux qui ne valent

rien surmôté la quantité des supplices n'est moins deshonorable à vn Prince, que la multitude de funeraillles au medecin. On obeit plus volontiers à celuy qui commande plus posément. L'esprit humain de son naturel est repugnant & hautain s'efforçant contre ce qui est deffendu, & fuit beaucoup plus aisément, que si on entreprend de le mener. Et tout ainsi que les bōs chevaux & qui ont du cœur, se manient mieux avec vn mors vn peu doux, ainsi l'innocence non forcee, de son propre mouuement fuit la Clemence, & la cité l'estime digne de se la cōseruer. On auance dōques trop plus par ce moyen là. La cruauté ne se peut dire imperfection humaine, & est indigne d'vn esprit si benin, comme est celuy de l'homme. C'est vne rage de beste rauissante de se satisfaire de sang & de playes, & proprement renonçant à estre plus homme, deuenir animal sauuage.

26 **C**AR dites moy, ie vous prie, Alexandre, quelle difference trouuez vous de presenter Lysimaque au Lyon? ou bien le démembrer vous

mesmes de vos propres dents? C'est ta mesme bouche, c'est ta mesme cruauté. O que tu eusses bien voulu plustost toy mesme auoir ces ongles, & ceste bee de dents capables d'engloutir les hommes! Nous ne requerōs pes de toy, que ta main (la ruine certaine de tes plus grands amis) soit salutaire à personne quelconque, & que cēt esprit terrible (mal-heur insatiable des peuples) s'assouisse sans le sang & les meurtres. I'appelleray Clemence, si pour faire tuër ton amy, tu choisisse entre les hommes la main du bourreau. Voila pourquoy la cruauté est voire abominable, d'autant qu'elle passe les bornes au commencement ordinaires, & finalement humaines. Elle recherche nouveaux supplices, elle y applique son esprit, & excogite des instrumens, pour diuersifier & prolonger la douceur, à se delester des tourmens des hommes: & lors ceste passion d'esprit felon, paruiet à vne derniere frenesie, quand la cruauté se tourne en volupté, & que celuy est ja vn contentement que de faire mourir vn homme: car la ruine suit pas à pas vne telle personne, & l'attaque

l'on par haine, venin, glaiue, & autant de sortes de malheurs, comme luy est le malheur de plusieurs. Quelquesfois il est attrapé par l'entreprise de quelques particuliers, quelquesfois aussi par vne desesperade publique: Car vne legere & particuliere ruine ne soustieue point tout vn peuple. Ce qui a commencé de destruire generalement & en veut à tous, est aussi transpercé de toutes parts. Le petits serpens se cachent, ni n'en fait-on poursuite publique: mais depuis que quelqu'un passe vne grandeur ordinaire, & est creu & deuenu monstre, depuis qu'ils infectent les fontaines, & de leur sifflemēt ils enflamment & empoisonnent quelque part qu'ils voient, on les poursuit à coups de traictz. Les petites mauuaitiez se peuuent desguiser de paroles, & se celer: mais les grandes meschancetez se preuiennent. Semblablement vn malade ne trouble pas toute vne famille, mais depuis que par la mort contagieuse de plusieurs il apparoit qu'il y a de la peste, toute la ville se met en rumeur & en fuite, mesme iusques à se vouloir attaquer aux

Dieux. Voit-on le feu estre à vne maison, toute la famille & les voisins aussi courent, & iettent force eaux; mais vn grand embrasement, & qui a ja consumé & deuoré plusieurs edifices, il s'estouffe par la ruine d'vne des parties de la ville.

2.6 **L**Es esclaves mesmes bien certains d'estre attachez à vne potence, se sont vengez de la cruauté de quelques particuliers. Les nations & peuples, à qui le mal touchoit de pres, & autres qui en estoient menacez, ont entrepris d'exterminer les tyrans. Quelquesfois leurs gardes mesmes se sont esleuez contre eux, & ont practiqué sur eux-mesmes la perfidie, l'impieté & brutalité, & tout ce qu'ils auoient auparauant appris d'eux. Car qui est celuy qui pourroit esperer quelque chose de bon de cestuy-là, lequel il a instruit à tout mal? L'insigne meschanceté n'est pas long temps sans estre decouverte, & ne fait-on iamais tant de mal qu'on pense. Mais posons le cas que la cruauté fust bien seure, qu'elle est la figure de son regne? non autre

que celles des villes saccagees, & les terribles spectacles d'un estonnement public, toutes choses desolees, espouventees, & confuses. On refuit mesme à chercher quelque recreation. L'on ne va point mesmes seurement aux festins, auxquels il faut que ceux qui ont un peu beu, contiennent leur langue en grande sollicitude, ni pareillement aux ieux sur lesquels on recherche matiere de crime & de danger: Car combien (dit-on) qu'ils soient preparez avec grande despence & magnificence royale, & avec ioueurs exquis & renommez par leur nom, qui est-ce toutefois qui seroit content au partir du ieu aller en vne prison? Mais bon Dieu, quelle espede de meschanceté est celle-là: tuër, crudeliser, se delecter du son des fers, & faire voler les testes de ses Citoyens, & quelque part qu'on arriue respandre force sang, & de son seul regard effrayer & mettre en fuite. Quelle autre vie pourroient mener les Ours & les Lyons s'ils regnoient, si la puissance estoit donnee sur nous aux serpens, & à tous les plus pernicioeux animaux du monde? Eux qui n'ont aucun

vſage de raiſon ſont condamnez par nous pour crime de cruauté: S'abſtiennent toutefois de ceux de leur eſpece, & eſt la ſimilitude du naturel ſeuſe entre les beſtes ſauuages. A l'endroit des hommes, voire de ſes allies: Neantmoins ceſte rage & cruauté ne ſe commande aucunement, & ne fait diſtinction non plus des eſtranges que des ſiens propres, afin qu'elle puiſſe eſtant par ce moyen mieux exercitee, apres le meurtre de pluſieurs particuliers ſe gliffer, & paruenir à la ruine des nations toutes entieres, & mettre le feu aux maiſons, & puis la charriü au lieu où eſtoient les anciennes villes. Elle eſtime que cela ſoit auoir puiſſance, & d'en faire tuër tantost l'vn, tantost l'autre: elle a opiniõ que ce ſoit n'eſtre pas aſſez Empereur, ſi tout à vn instant quelque grande troupe de pauſes malheureux ne ſe voit eſtenduë par terre, elle penſe que ſa cruauté eſt reduite au rang de celle du commun. Mais la felicité eſt de ſauuer tât qu'on peut d'hõmes, & les retirer de la mort à la vie, & meriter par Clemence la couronne ciuique. Il n'y a ornement plus digne

de la grandeur d'un Prince, ni plus honorable aussi que ceste couronne, acquise pour auoir conserué les Citoyens, non par les armes ennemies, arrachees aux vaincus, non par les chariots des barbares tous rougissans de leur sang, ni autres despoüilles conquises en guerre. Voila que c'est que puissance diuine, de conseruer en troupe & vniuersellement. Faire mourir au reste beaucoup de gens, & sans discretion, c'est vne puissance d'embrasement & ruine.



LIVRE SECOND DE
LA CLEMENCE.

QUE qui eust plus de puissance à es-
mouuoir pour vous faire, ô Cesar,
ce discours de la Clemence, ce fut vne
parole du vostre, laquelle i'ay souuenā-
ce n'auoir esté ouyē lors qu'elle fut di-
te, ni depuis racōtee à d'autres sans ad-
miration. Parole genereuse & de bien
grand cœur; & de grande douceur:
Qui n'a point esté controuuee, ni s'est
faite soudain retōir pour contenter
les aureilles d'autruy; mais a fait ap-
paroistre à descouuert la grādēt con-
testante avec ta singuliere bonté. Bur-
rus Lieutenant de tes gardes, homme
d'hōneur; & recogneu pour tel de toy,
son Prince, vōtāt faite executer deux
larrons; poursuioit que tu eusses à si-
gner contre qui, & pour quelles causes
tu vōlois que ceste execution se fist.

Ce qu'ayant esté plusieurs fois differé il faisoit instance que l'on y fist quelque fin. Et ayant, tout fasché, à toy qui estois pareillement fasché, présenté le papier, & baillé entre les mains, tu t'es pris à t'escrier: Le voudrois n'auoir iamais cogneu lettres. O voix certainement digne d'estre recueillie de toutes nations qui recognoissoient l'Empire Romain, & de celles qui en sont circonuoisines mal assurees de leur liberté, & de celles semblablement qui s'esleuent au contraire par armes, ou par menees! O voix qui merite d'estre recitee en l'assemblee de tous hōmes, & en l'honneur de laquelle tous Princes & Roys prestent serment! O voix digne de l'innocence vniuerselle du genre humain, & en faueur de laquelle ce siecle ancien soit restauré, c'est à ceste heure certes qu'il seroit fort bien à propos de se ranger à tout ce qui est bon & droit, chassant arriere la conuoitise de l'autruy, source de toute vicieuse passion d'esprit. Que toute pieté, integrité, foy, & modestie se releue, & que les vices, apres auoir abusé d'un regne si continuel, quittent finalement

lement la place à vn siecle heureux & reformé.

2. **J**E me veux bien, Cesar, promettre & esperer que cela pour la plus grand part aduendra. Ceste mansuetude de ton esprit, se communiquera, & decoulera petit à petit par tout le corps de ton Empire, & toutes choses se conformeront à ta semblance. La bonne disposition procede de la teste, & de là tout le reste est vigoureux & gaillard, ou bien abbatu de langueur, selon que l'esprit est vif, ou bien se flétrit. Tu se trouuera des Citoyens, & des compagnons, dignes de ceste tienne bonté; & les mœurs louables serōt restablies par tout le mōde, il sera pardonné à vostre ame quelque part qu'elle voise, souffrez que ie m'arreste quelque peu sur ce poinct-là, non pas pour souffler quelque flatterie à vos oreilles : car aussi n'est ce pas mon humeur i'aimerois mieux offencer en disant vray, que de cōplaire en flattār. Quelle raison dōcques y a-it, pourquoy ie desire d'auoir tant tes faits que tes dits si familiers, afin que ce qui t'est main-

tenant naturel, & mouuement propre, deuienne pour l'aduenir comme vne sentence. le considere en moy-mesme plusieurs grans paroles; mais detestables, estre de present en v sage parmy les actions de la vie humaine, & celebrees en commun prouerbe, comme celle-là. *Qu'ils me bayent, pouruen qu'ils me craignent.* A laquelle vn autre vers Grec est semblable de celuy, qui vouloit qu'apres sa mort tout fust reduit en feu & en cédre; & autres frapés d'vn mesme coin. Mais ie ne scay comment ces esprits barbares & odieux, ont sceu exprimer en termes tant eloquens des sens si violens & precipitez. le n'ay point encor ouy vne parole couragieuse dite par vn homme de bien, & gracieux, quelle sera-elle doncques?

Que rarement à negres avec grande cruauté & plusieurs delais, l'on signe la prison & supplices des hommes.

3 **E**T de peur que par auenture le nom precieux de Clemence ne vienne à nous deceuoir quelquefois, & nous ameine à effects tous contraires, voyés que c'est proprement que Cle-

mence : de quelle qualité elle est , & à quelles fins elle tend. Clemence, est vne temperature d'affection quand l'on a puissance de se venger , ou bien vne douceur d'yn supérieur à l'endroit de son inférieur, en constituant vne punition. Ce sera le plus seur de proposer plusieurs definitions , de peur qu'une seule ne comprenne pas assez le faict, & afin, pour parler ainsi , que la forme ne nous eschappe. Et pource elle se pourra encor appeler vne inclination d'esprit à doucement touchant l'exigence d'une peine. Ceste definition se rencontrera en quelques cōtrarietez , encor qu'elle approche au plus pres de la vérité ! Si nous disons que la Clemence est vne moderation quittant quelque chose d'une punition meritee , & bien deuë : L'on repliquera qu'il n'y a vertu qui réde rien à aucun moins que ne porte le deuoir. Or tout chacun le prend ainsi , que la Clemence est celle qui se fléchit outre ce qu'à bon droit pourroit ordōner. Les ignorans estiment la seuerité luy estre toute opposite ; mais oncques vertu ne fut contraire à vne autre vertu.

4 **Q**V'est-ce dont que Pon oppose à la Clemence? La cruauté, qui n'est autre chose qu'une violence d'esprit en recherche de punition; mais quelques vns ne recherchèt pas la punition, & ne laissent pas d'estre cruels comme sont ceux qui tuent des hommes qu'ils ne virent jamais, & qu'ils rencontrent fortuitement, non pas pour en amoindrir le nombre; mais les tuant seulement pource qu'ils veulent tuer: & ne se contentent pas simplement de les tuer: mais leur font souffrir mille maux, comme ce Busire, Procuſte, & les Pyrates qui tourmentēt ceux qu'ils ont pris, & les iettēt tous vifs dans vn feu. Cela certes se peut biē dire cruauté; mais d'autant que ce n'est point pour se ressentir, veu qu'il n'y a eu personne d'offencé, ni pour poursuiure aucun forfait: car il n'y a eu aucun crime au precedent, telles choses ne sont cōprises en nostre definition, qui contenoit, Que cruauté est vne intemperance d'esprit, en chastiment de malversations. Aussi pouuons nous dire que cela n'est pas cruauté; mais vne brutalité, qui fōde sa volupté au tour-

ment d'autruy. Nous la pouuons encor appeler vne forcenerie : Car il y en a de plusieurs especes, & nulle plus vraye que celle qui n'a autre but qu'à exterminer & massacrer les hommes. Je diray doncques que ceux-là sont vrayement cruels, qui ayans occasion, tiennent toutesfois mesure en la punition. Comme de Phalaris, lequel (à ce que Pon dit) a vſé de tourmens à l'endroit de gens, lesquels, orés qu'ils ne fussent pas innocens, ont neantmoins excédé toute façon humaine & croyables. Il fera aisé d'euiter la cauillation, par la definition ainsi, Que la cruauté est vne inclination naturelle aux choses plus violentes. Or de cela la Clemence s'en ſette bien fort loïn, & ſi est bien certain que la ſeuerité compâtit bien avec elle. Et pource ne fera hors de propos en ce lieu, de rechercher que c'est que misericorde: car assez de gens la louët, comme ſi elle eſtoit vne vertu, appellant vn hōme de bien miſericordieux. Or ce n'est riē qu'une imperfectiō d'eſprit: L'une & l'autre, à ſçauoir cruauté & misericorde ſont entre la ſeuerité & clemence, lesquelles nous de-

uons fuir de peur que sous pretexte de Clémence, nous ne tombions en misericorde. Mais pour ce regard la faute y est tousiours moindre qu'en la cruauté, Perreur neantmoins de ceux qui s'essoignent de la verité, ne laisse pas d'estre semblable.

5 **T**Out ainsi doncques que la Religion tend à l'honneur de Dieu, & la superstition à l'outrage, aussi tous les gens de bien vsans de Clemence & mansuetude refuiron la misericorde: Car c'est vne imperfection d'un esprit lasche, se laissant aller à l'apparence du malheur d'autruy. Voila aussi pourquoy il n'y a meschant à qui elle ne soit familiere. Il y a des vieilles & autres simples femmes, qui se laissent gaigner incontinent par les larmes des plus malheureux, & scelerats hommes du monde, lesquelles s'elles osoient, romproient les prisons pour l'amour d'eux. La misericorde ne regarde pas la cause; mais le desastre: La Clemence s'informe de la raison. Je sçay que l'opinion des Stoïques a mauuaise reputation entre les

ignorans, comme estant trop dure, & qui n'est pas pour donner bon conseil aux Princes; ni aux Roys: Car on leur obiecte que celuy qu'ils disent estre sage, ne qu'il faille auoir misericorde, ne qu'il faille pardonner. Si ces choses sont dites aussi cruellement, elles seront odieuses. Car il semble qu'elles ne veulent laisser aucune esperance aux transgressions humaines; mais conduire tous nos forfaits au supplice. Que si ainsi est; à quoy nous sera bonne ceste sciãce qui veut que nous desapprenions l'usage d'humanité? Et pourquoy fermerions nous le port tres-asseuré contre la fortune, qui est mutuelle faueur? Mais il n'y a point de secte plus benigne, ne plus gracieuse que la Stoïque. Nulle tant affectiõnee aux hommes, & plus soigneuse de leur bien en commun qui ne se propose autre chose, sinon de leur estre vtile & secourable, & qui ne regarde pas seulement à faire pour soy; mais aussi pour tous, tant en général qu'en particulier. Misericorde est vne passion d'esprit, causée sur l'apparence des miseres d'autroy: Ou

Liure second

bien vne compassion conceüe du malheur d'antruy, persuadant leur estre aduenü sans l'auoir merité. Or la passion n'est point conuenable à vn homme sage : Car son esprit est serain, & ne luy doit suruenir chose qui le puisse troubler. Il n'y a rien si bien seant à l'homme, que d'auoir vn grand cœur. Or ne peut-il tousiours estre esgalement grand, si la crainte & la fascherie le molestent, si son esprit est troublé & resseré, chose qui ne doit pas arriuer à vn homme sage, mesmes en ses propres aduersitez. Au contraire, il repercutera toute la furie de fortune, & la brisera deuant ses yeux : Il se maintiendra tousiours vn mesme visage tranquile, & sans esbranlement : Ce qu'il ne pourroit accomplir s'il donnoit lieu à la tristesse. Ioint que l'homme sage, est preuoiant avec promptitude de resolution. Iamais au reste de trouble il ne deuient clair, net & sincere : Car, la tristesse est du tout inhabile au contemnement des choses de ce monde. Il faut excogiter ce qui est vtile, euitter ce qui est perilleux, & prendre tout en bon,

ne part. Il n'ysera doncques point de misericorde, pource que sans se ressentir d'aucune misere en son esprit, il ne laisse pas de pouruoit à toutes autres choses ne plus ne moins que ceux qui se passionnent pour les miserables.

E veux, quant à moy, faire librement ce que vn autre fera par passion. Il donnera secours aux larmes d'autruy sans pleurer comme luy : Il tendra la main à celuy qui perit, recueillera le fugitif chez soy, donnera l'aumosne aux necessiteux, non pas avec ce desdain, avec lequel la pluspart des hommes veulent qu'on les estime pitoyables, reiectant & mesprisant ceux qu'ils secourent, craignant mesme d'estre touchéz par eux, mais qu'il donne tout ainsi qu'un homme à un autre homme, de chose qui est commune. Il rendra l'enfant aux larmes de la mere & commandera de luy oster les fers. Il retirera celuy que l'on veut faire deuotet aux bestes pour les jeux : & donnera sepulture au corps de celuy qui auoit esté executé : mais il fera

tout cela avec vn esprit tranquille, & sans changer de visage. L'homme sage doncques ne fera point le piteux; mais il assistera, il seruira, estant nay pour le commun support & bien public dont il fera part à chacun, & communiquera sa bonté pour remonstret à ceux qui seront tombez en inconuenient, ce qu'il y aura eu de leur faute, & les amener à quelque amendement. Et pour les affligez & autres qui sont griefuement touchez, il s'y employera encor plus volontiers toutes & quantes fois qu'il pourra. Il moyennera quelque chose enuers la fortune: Car où pourroit-il mieux employer & sa faueur & ses richesses, qu'à reparer les choses qu'vn accident a démoliës? Il n'abaissera aucunement ni le visage ni le cœur: Et au surplus il fera plaisir à toutes personnes qui le meritent, & à l'exemple de Dieu, il regardera d'vn œil propice ceux qui sont en aduersité. La misericorde est fort voisine de la misere, elle tient & a quelque chose d'elle. Sçachez que ces yeux-là sont fort imbecilles, lesquels par la chasfieuse des autres s'offusquent sans au-

tre occasion. C'est certes presque tout vn, n'estre point gaillard & estre malade, comme de souffrir à ceux qui rient, & entre ouuirs la bouche quand le premier qui se presente bailla. Misericorde est vne defectuosité d'esprit, trop affectionnee à la misere, & calamité laquelle si quelqu'vn recherche en vn homme sage, c'est ne plus ne moins que s'il requeroit de luy, que aux funerailles & obseques de personnes qui ne luy appartiennent en rien, il se lamentast & pleurast. Mais ne peut-il pas pardonner sans passion? Conuions maintenant de ce que nous appellerons pardon, afin que nous sachions que l'homme sage ne le doit point donner. Pardon est remission d'vne peine mortelle. Or pourquoy l'homme sage ne le doit pas faire, ceux-là en rendent la raison bien plus au long, lesquels sont commis à ce faire.

DE moy, afin que j'en touche briuement, ie diray comme parlant des iugemens d'autrui, que l'on pardonne à celui qui a deu estre

puny. Or le sage ne fait rien de ce
 qu'il ne doit pas faire, & ne laisse
 rien passer de ce qu'il doit. Il ne peut
 doncques quitter la pénitition qu'il est
 tenu de prendre: mais ce à quoy tu
 veux pretendre par le moyen du par-
 don, il le vous fait auoir par vne voye
 plus honneste: Car le sage excuse,
 fait tout pour le mieux, & vous cor-
 rige. Il fait bien autant que s'il par-
 donnoit, & ne pardonne pas pour-
 tant, d'autant que celuy qui pardonne
 confesse auoir obmis quelque cho-
 se de ce que portoit son deoir. Il se
 contentera d'admonester quelque vn
 de paroles sans autre punition, eu-
 esgard à son âge qui est pour s'amen-
 der. Quelque autre sera manifeste-
 ment trauaillé par enuis pour quel-
 que crime dont il est chargé. Il com-
 mandera qu'il n'ait aucun mal, pour-
 ce qu'il a esté circonuenu, ou que le
 vin luy a fait commettre la faute. Il
 mettra l'ennemy en liberté, sans luy
 mal faire, quelquesfois apres l'auoir
 honoré s'ils ont pris les armes pour
 bonne cause, si c'est pour garder sa
 foy, si c'est pour maintenir vne alian-

ce; ou bien sa liberté. Toutes ces choses ne sont point œuvres de pardon, mais de Clemence : La Clemence a vn liberal arbitre, non pas prescript sous vne certaine reigle, mais iugeant selon ce qui est bon & droit, & luy est permis d'absoudre & estimer vn fait autant que bon luy semble, ne faisant rien de tout cecy, sinon comme n'ayant fait autre chose moins que ce qui estoit droit, & comme estant tres-iuste, tout ce qu'elle a ordonné : pardonner au surplus, c'est ne punir point ce que vous aduouëz estre punissable. Pardon est remission de punition meritee. La Clemence a en premier lieu cet effet qu'elle declare ceux qu'elle laisse aller n'auoir deu souffrir autre peine: Elle est doncques plus accomplie, & plus digne que le pardon. Le different à mon aduis ne gist qu'aux termes, l'on est d'accord du fait. Le sage quittera & remettra beaucoup de choses, & en conservera plusieurs non pas de sain, mais de sanable entendement, ressemblera aux bons laboureurs mesnagers, qui ne cultiuent pas seulement les arbres

Liure second

hauts & droicts ; mais appliquent des appuiz, par le moyen desquels ils redressent les autres arbres, qui ont esté gastez par quelque inconuenient. Ils en eslaguent d'autres, de peur que les branches ne leur nuisent à deuenir grands : D'autres qui ne profitent pas à l'occasion du terroir, il les amendent : & à d'autres offusquez par l'ombre des trop proches, ils leur donnent air. Suyuant cela l'homme parfaitement sage iugera par quel moyen il faudra traicter chaque naturel, tant que ce qui sera depraué puisse du tout estre redressé.